

Question présentée par le député :

M. Alberto Velasco

Date de dépôt : 16 octobre 2019

Question écrite urgente

Toutes les mesures adéquates sont-elles prises pour protéger vraiment un objet en cours de classement, en l'occurrence l'ancien café-brasserie Universal ?

Genève n'a malheureusement pas su, ou pas pu, conserver quelques-unes de ses anciennes brasseries qui font le charme, par exemple, de Paris. Les bâtiments qui les abritaient ont été démolis, ou les décors intérieurs ont été supprimés, le mobilier dispersé. Comme député, je m'étais déjà ému, en son temps, de la malencontreuse transformation de la brasserie Bagatelle. Actuellement, je m'inquiète du fait que l'ancien café de la Poste, dit aussi Chez Italo puis l'Universal, au boulevard du Pont-d'Arve, soit depuis plusieurs mois à remettre, sans trouver preneur, malheureusement. Or, une mesure de classement le concernant est en cours, qui vise à conserver l'espace avec ses plafonds moulurés, ses parquets, ses boiseries, ses miroirs et les magnifiques et typiques éléments du mobilier de brasserie qu'il a conservé depuis son ouverture, au début du XX^e siècle.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Comme la procédure est en cours et que la mesure n'est pas encore en force, comment être sûr que le mobilier reste sur place et ne disparaisse pas ?***
- 2. D'une manière plus générale, et par rapport à la question des loyers pratiqués pour ce genre d'objet, l'Etat pourrait-il intervenir, et comment, en vue de conserver les derniers bistrotts historiques et populaires du canton ?***

Par avance, je remercie le Conseil d'Etat pour la réponse circonstanciée qu'il voudra bien me donner.